

Invesco MSCI Emerging Markets ESG Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc

PAEM

Objectif du fonds

Invesco MSCI Emerging Markets ESG Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc a pour objectif de fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de Rendement net total de MSCI Emerging Markets ESG Climate Paris Aligned Benchmark Select Index, moins les frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	13 juin 2022
Date de lancement de la classe d'actions	13 juin 2022
Frais courants ¹	0,19% p.a.
Devise de base du fonds	USD
Devise de la classe d'actions	USD
Devise couverte	Non
Indice	MSCI Emerging Markets ESG Climate Paris Aligned Benchmark Select Index (USD)
Devise de l'Indice	USD
Ticker Bloomberg de l'indice	NU739031
Méthode de réplification	Physique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets II plc
Gestionnaire d'investissements	Invesco Capital Management LLC
Domicile	Irlande
Traitement des dividendes	Accumulation
Code ISIN	IE000PJL7R74
WKN	A3CYEX
VALOR	113317479
SEDOL	BP6T607
Ticker Bloomberg	PAUM GY
Actif sous gestion	USD 101,29m
NAV par action	USD 4,42
Actions en circulation	22.900.000
Classification SFDR	Article 9

Indicateur de risque

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

¹ Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction tels que les frais de swap. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements fluctue et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant investi. Une large part de ce compartiment étant investie dans des pays moins développés, les investisseurs doivent être prêts à accepter un niveau de risque plus élevé que s'il s'agissait d'un ETF investissant uniquement dans les marchés développés. Le Fonds investit dans des titres en fonction de leurs expositions ESG. Cela peut avoir une incidence sur l'exposition du Fonds, limiter les possibilités d'investissement et amener le Fonds à sous-performer les fonds qui ne cherchent pas à obtenir des placements en fonction des notations ESG. La valeur des actions peut être affectée par certains facteurs tels que la situation de l'émetteur, les conditions économiques et les conditions du marché. Cela peut entraîner des fluctuations de valeur. La performance du Fonds peut être pénalisée par les fluctuations des taux de change entre sa devise de référence et les devises auxquelles il est exposé. Le Fonds peut utiliser Stock Connect pour accéder aux Actions chinoises A négociées en Chine continentale. Cela peut accroître le risque de liquidité et les risques opérationnels. L'utilisation d'une méthode d'échantillonnage représentatif aura pour conséquence que le Fonds détiendra un nombre de titres inférieur à celui de l'indice sous-jacent. Cela pourrait entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative que si le Fonds détenait tous les titres de l'indice sous-jacent. Il peut être difficile pour le Fonds de vendre ou d'acheter certains titres en cas de tensions sur les marchés. Par conséquent, le prix obtenu lors de la vente de tels titres peut être plus bas que dans des conditions de marché normales. Le Fonds peut être exposé au risque que l'emprunteur manque à son obligation de restituer les titres à la fin de la période de prêt et de ne pas être en mesure de vendre la garantie qui lui a été fournie si l'emprunteur fait défaut.

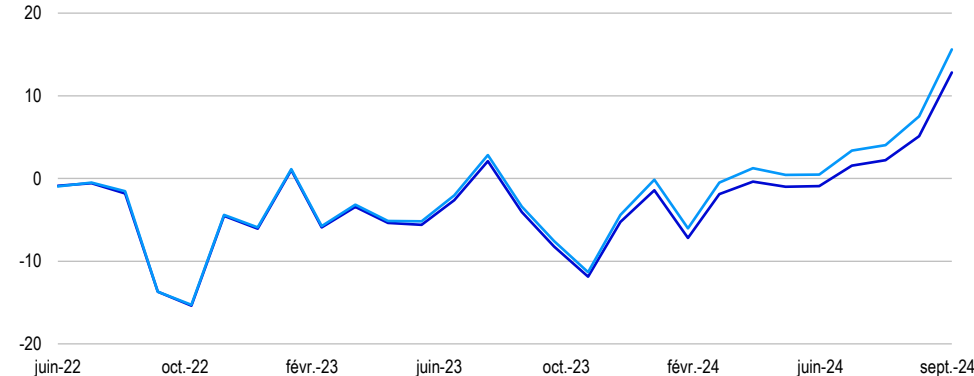
A propos de l'indice

L'indice suit la performance des sociétés de grande et moyenne capitalisation sur les marchés émergents du monde entier et vise à réduire l'exposition aux risques climatiques physiques et transitoires, tout en poursuivant les opportunités découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, conformément aux exigences de l'Accord de Paris. En outre, l'indice offre une exposition aux entreprises présentant des métriques ESG élevées, intègre les recommandations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosures (TCFD) et est conçu pour dépasser les normes minimales de l'indice de référence aligné sur Paris de l'UE, telles que définies dans le règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.

Performance de l'indice, % de croissance depuis la création de l'indice

- Invesco MSCI Emerging Markets ESG Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc
- MSCI Emerging Markets ESG Climate Paris Aligned Benchmark Select Index (USD)



Performance cumulée au 30 septembre 2024 (%)

	1Y	3Y	5Y	10Y	Date de création
ETF	22,95	-	-	-	12,82
Indice	25,11	-	-	-	15,61

Performance calendaire (%)

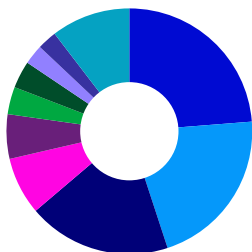
	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
ETF	4,93	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	6,14	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performance sur 12 mois glissants (%)

	09.23	09.22	09.21	09.20	09.19	09.18	09.17	09.16	09.15	09.14
ETF	22,95	6,31	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	25,11	7,05	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en USD. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de frais d'entrée.

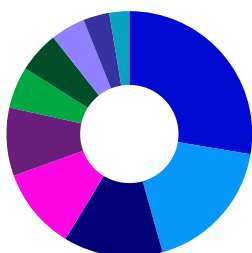
Allocation géographique (%)



■ Inde	23,8
■ Chine	21,2
■ Taiwan	18,8
■ Corée du Sud	7,6
■ Brésil	5,9
■ Arabie Saoudite	3,6
■ Thaïlande	3,6
■ Afrique du Sud	2,6
■ Pologne	2,6
■ Autres	10,4

Source: Invesco au 30 sept. 2024

Allocation sectorielle (%)



■ Technologie	27,6
■ Services financiers	18,0
■ Produits de consommation non courante	13,1
■ Industrie	10,8
■ Santé	9,0
■ Produits de consommation courante	5,5
■ Services de communication	5,4
■ Immobilier	4,6
■ Services publiques	3,4
■ Matériaux	2,6

Source: Invesco au 30 sept. 2024

Top expositions (%)	(Total des positions: 273)
Nom	Poids
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC TWD10	11,28
TRENT LTD INR1	2,30
MEITUAN-CLASS B USD0.00001	1,63
DELTA ELECTRONICS INC TWD10	1,62
INFOSYS LTD INR5	1,50
SAMSUNG SDI CO LTD KRW5000	1,46
AL RAJHI BANK SAR10	1,41
MEDIATEK INC TWD10	1,40
TATA CONSULTANCY SVCS LTD INR1	1,35
SK HYNIX INC KRW5000	1,32

Source: Invesco au 30 sept. 2024

Veillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante:

www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.ie. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

Les fonds ou titres mentionnés dans ci-présents ne sont pas commandités, endossés, ni promus par MSCI Inc. ("MSCI"), et MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces fonds ou titres ou de tout indice sur lequel de tels fonds ou titres sont basés. Le prospectus contient une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec Invesco et les fonds connexes.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consulter le prospectus à jour.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à:

<https://www.invescomanagementcompany.ie/dub-manco>

Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés, les rapports financiers et les statuts de la société peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Rendement de la distribution: Le rendement des distributions est une mesure des flux de trésorerie versés. Il s'agit de la somme des distributions sur 12 mois divisée par la Net Asset Value (NAV) du fonds.

ESG: Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, c'est-à-dire les 3 facteurs clés d'évaluation de la durabilité et de l'impact sociétal d'une entreprise.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Facteurs: Une approche d'investissement qui cherche à identifier et à investir dans des titres qui présentent certaines caractéristiques quantifiables. Les exemples courants de facteurs comprennent la valeur, la qualité et le momentum. Une stratégie factorielle peut viser un seul facteur ou combiner plusieurs facteurs.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Réplication physique: Les fonds physiques investissent directement dans les composants de l'indice de référence.

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.

Supplément ESG

Au 30 septembre 2024

Article 6 SFDR (publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers)

Afin de satisfaire aux exigences de l'article 6 du SFDR, nous avons publié des informations sur les risques liés au développement durable dans l'addendum au prospectus disponible sur etf.invesco.com.

Article 9 SFDR

La réduction des émissions de carbone figure parmi les objectifs de ce fonds, qui relève de l'Article 9 du règlement SFDR. Pour en savoir plus, veuillez consulter le Prospectus et la méthodologie du fournisseur d'indice disponibles sur etf.invesco.com

L'engagement d'Invesco envers l' ESG

Chez Invesco, notre engagement dans l'investissement ESG est un élément clé de notre ambition, celle d'être le gestionnaire d'actifs le plus centré sur le client.

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont un élément essentiel de notre culture d'entreprise, et nous savons qu'elles peuvent également jouer un rôle important dans votre propre stratégie d'investissement.

Bien que tous nos ETF ne suivent pas un indice présentant des caractéristiques ESG spécifiques, les informations contenues dans cette page garantissent une transparence qui vous aidera à identifier les risques et les opportunités à long terme de vos investissements.

Les filtres d'implication des entreprises peuvent vous aider à mieux comprendre les activités potentiellement controversées auxquelles un fonds ou un indice peut être exposé.

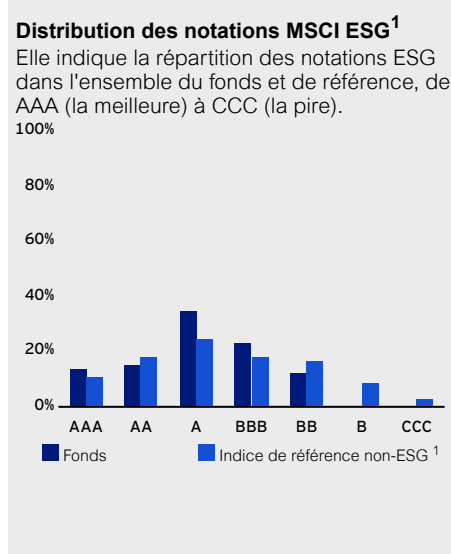
Toutes les données ESG, sur les émissions de carbone et l'implication des entreprises proviennent de MSCI ESG Research. Afin d'évaluer le profil ESG, le fonds ou l'indice doit comporter au moins 10 titres ou composants et 65% du poids du fonds doit être couvert par MSCI ESG Research. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie MSCI sur www.msci.com

Informations importantes :

Ce tableau est présenté uniquement à titre illustratif. La communication de ces informations n'est pas une indication de la manière dont les facteurs ESG seront intégrés dans un fonds. Sauf indication contraire dans les documents d'offre légaux (document d'information clé pour l'investisseur (KIID) spécifique au fonds et à la classe d'actions, prospectus, rapports annuels et semestriels), les informations ESG fournies sur cette page ne modifient pas l'objectif ou la politique d'investissement d'un fonds et ne limitent pas l'univers d'investissement du fonds. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement d'un fonds, veuillez consulter le prospectus du fonds, disponible gratuitement sur notre site Internet etf.invesco.com et auprès des émetteurs. La notation peut varier d'une agence de notation à l'autre. La notation peut évoluer dans le temps et ne constitue pas une garantie de la performance future du fonds.

Profil ESG ¹	Fonds Indice de référence non-ESG ²	
Notation Fonds ESG (AAA-CCC)	A	A
Score qualité ESG (0-10)	6,3	5,7
Score pilier Environnement	5,7	5,4
Score pilier Sociale	5,3	5,1
Score pilier Gouvernance	5,3	4,7
Couverture ESG %	100,0	99,2

Empreinte carbone ¹	Fonds Indice de référence non-ESG ²	
Émissions périmètre 1 (tonnes CO ₂ e)	551,7	12 614,6
Émissions périmètre 2 (tonnes CO ₂ e)	1 272,7	2 878,5
Intensité carbone totale (tonnes CO ₂ e/USUSD M)	72,5	72,5
Intensité carbonique moyenne pondérée (tonnes CO ₂ e/USUSD M)	76,4	329,4



Dynamique de tendance ESG¹

Le pourcentage d'entreprises détenues par le fonds ou l'indice dont la notation ESG s'est améliorée (positive), n'a pas changé (stable) ou s'est détériorée (négative) depuis la précédente notation.

Tendance	Fonds	Indice de référence non-ESG ²
Positive	21,4%	26,3%
Stable	63,5%	60,0%
Négative	13,1%	12,4%
Sans notation	2,0%	1,4%

Gouvernance d'entreprise

Fonds	
l'Indépendance du conseil d'administration	58,7%
Femmes directeurs	16,6%

Filtrage et exclusion des entreprises	Fonds Indice de référence non-ESG ¹	
Violations du Pacte mondial des Nations unies	-	1,0%
Armes à feu civiles	-	-
Armes controversées	-	0,5%
Armes conventionnelles	-	0,5%
Armes nucléaires	-	0,2%
Tabac	-	0,4%
Charbon thermique	-	2,0%
Sables bitumineux	-	-
Cannabis à usage récréatif	-	-

Distribution notation ESG par secteur ^{1,3}	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	NR
Services de communication	-	0,2%	4,0%	1,4%	0,3%	-	-	-
Consommation discrétionnaire	1,1%	0,6%	4,5%	2,1%	0,4%	-	-	-
Consommation de base	-	1,7%	1,3%	1,0%	0,3%	-	-	-
Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-
Services financiers	-	3,3%	7,6%	4,7%	1,9%	-	-	-
Santé	0,2%	1,4%	3,4%	1,5%	2,0%	-	-	-
Industrie	-	1,4%	2,1%	3,4%	2,6%	-	-	-
Technologie	11,3%	4,8%	6,4%	2,8%	2,4%	-	-	-
Matériaux	-	0,9%	1,3%	0,4%	< 0,1%	-	-	-
Immobilier	1,1%	-	-	1,6%	1,5%	-	-	-
Services publiques	-	-	0,4%	1,9%	0,7%	-	-	-
Autre	0,1%	1,1%	4,1%	2,6%	0,3%	-	-	-

Glossaire

Notation ESG des Fonds MSCI : La notation ESG du fonds est conçue pour évaluer la résistance de l'ensemble des avoirs du fonds aux risques ESG à long terme, financièrement pertinents, et devrait faciliter la capacité à classer ou à sélectionner les fonds communs de placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC. Cette notation vise à fournir une transparence au niveau du fonds et mesure les caractéristiques ESG de l'ensemble du portefeuille. Elle est calculée en établissant une correspondance directe entre les scores de qualité ESG de MSCI et les catégories de notation par lettre. Les leaders ESG sont des fonds ayant une note ESG de AAA ou AA (meilleurs de leur catégorie), et les retardataires ESG sont des fonds ayant une note ESG de B ou CCC.

Score de qualité ESG du MSCI : Calculé comme la moyenne pondérée des scores ESG de la participation sous-jacente, à l'exclusion de toute participation sous-jacente pour laquelle cette information n'est pas disponible. Il est fourni sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement les scores les plus bas et les plus élevés possibles. MSCI évalue les positions sous-jacentes en fonction de leur exposition et de leur gestion des principales questions ESG, qui sont divisées en trois piliers : l'environnement, le social et la gouvernance.

Couverture ESG en % : c'est le pourcentage du fonds et de l'indice de référence pour lesquels la recherche ESG MSCI est disponible.

Émissions CO₂ Périmètre 1 : les émissions directes de Périmètre 1 (tCO₂e) d'une entreprise provenant de ses activités. Les données relatives aux émissions directes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

Émissions CO₂ Périmètre 2 : les émissions indirectes d'énergie (tCO₂e) d'une entreprise dans le cadre de ses activités. Les données relatives aux émissions indirectes représentent la valeur finale, revue et approuvée par MSCI, basée sur la méthodologie MSCI, qui sélectionne la valeur exacte à partir des sources disponibles.

Intensité carbone totale : mesure l'intensité carbone globale du fonds ou de l'indice et l'efficacité carbone associée à ses participations, sur la base de l'expertise carbone et de la recherche fournies par MSCI ESG Research. Elle utilise les mesures de l'intensité carbone au niveau de l'entreprise (Périmètre 1 + Périmètre 2) par million de USD de chiffre d'affaires. Pour les emprunts d'État, le calcul se fonde sur le total des émissions de dioxyde de carbone du pays par million de USD de PIB.

Intensité carbone moyenne pondérée : mesure l'exposition sous-jacente des fonds aux émetteurs à forte intensité de carbone détenus en portefeuille. Elle correspond à la moyenne pondérée des métriques d'intensité carbone de l'émetteur concerné : émissions de niveau 1 et 2 pour un million USD de revenus pour les obligations d'entreprise et total des émissions carbone par pays pour un million USD de revenus pour les obligations d'État.

Indépendance du conseil d'administration : pourcentage moyen pondéré de membres du conseil d'administration respectant les critères d'indépendances du MSCI.

Femmes siégeant au conseil d'administration : pourcentage moyen pondéré de femmes siégeant au conseil d'administration.

SFDR : s'inscrivant dans le cadre du plan d'action de l'UE pour la finance durable, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) vise à promouvoir la transparence en matière de durabilité, en veillant à ce que les acteurs du secteur des services financiers fournissent aux clients des informations cohérentes sur la durabilité des produits et services qu'ils proposent. Le supplément du fonds et le site Internet de la société de gestion contiennent d'autres informations relatives à la conformité au SFDR.

Article 6 : Cet article oblige, en vertu du SFDR, soit à décrire la manière dont les risques liés à la durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement soit à expliquer les raisons pour lesquelles les risques liés à la durabilité sont jugés non pertinents.

Fonds au sens de l'Article 8 : un fonds qui, conformément aux critères énoncés à l'article 8 du SFDR, promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques et à condition que les entreprises dans lesquelles le fonds investit suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Fonds au sens de l'Article 9 : un fonds qui, conformément aux critères énoncés dans l'Article 9 du SFDR, a un objectif d'investissement durable.

Certaines informations sont la propriété de ©2024 MSCI. Reproduction autorisée; aucune autre distribution. Ce rapport contient certaines informations (les « Informations ») provenant de MSCI ESG Research LLC, ou de ses sociétés affiliées ou fournisseurs d'informations (les « parties ESG »). Ces informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant pour des instruments, produits ou indices financiers.

Bien qu'elles obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et toutes réfutent toute garantie explicite ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) tout type de décision d'investissement et ne peut être invoquée comme telle, ni être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance, analyse, prévision ou prédiction future. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en lien avec les données contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

¹ Les données ESG et carbone proviennent de MSCI au niveau des titres. Tous les indicateurs ESG sont calculés par FE FundInfo, en répliquant la méthodologie MSCI, en utilisant les titres sous-jacents du portefeuille. Pour plus de détails, veuillez consulter la méthodologie de MSCI www.msci.com

² L'indice de référence non-ESG, MSCI Emerging Markets Total Return (Net) Index est un indice global pertinent utilisé à des fins de comparaison.

³ Le tableau de répartition des notes ESG n'inclut pas les positions de trésorerie et peut donc ne pas totaliser 100 %.

MSCI ESG Business Involvement Screening Research : fournit des recherches sur l'implication des entreprises dans les produits et les services, qui permettent aux investisseurs de filtrer les entreprises selon des critères spécifiques motivés par des considérations d'éthique, d'impact, de conformité ou de risque ESG.

Les définitions sommaires de chaque filtrage d'entreprise sont les suivantes :

Violations du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant violé les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les données sont basées sur la recherche sur les controverses MSCI ESG Controversies et le filtrage en fonction du respect des normes internationales MSCI ESG Global Norms.

Armes controversées : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes controversées, notamment les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques et chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes à laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les fragments non détectables.

Armes conventionnelles : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice identifiées comme ayant une activité en lien avec des armes conventionnelles ou leurs composants, systèmes et services de support.

Armes nucléaires : pourcentage des entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires entiers, qui fabriquent des composants développés ou sensiblement modifiés pour être utilisés exclusivement dans des armes nucléaires (ogives et missiles), qui fabriquent ou assemblent des plateformes de livraison développées ou sensiblement modifiées pour la livraison exclusive d'armes nucléaires, qui fournissent des services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

Armes à feu civiles : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les armes à feu, les munitions pour armes légères, y compris les automatiques et semi-automatiques pour le marché civil. La recherche exclut les produits vendus exclusivement pour les marchés militaire, gouvernemental et des forces de l'ordre.

Tabac : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les produits du tabac, tels que les cigares, les kreteks, le tabac sans fumée, le tabac à priser, le snus, le tabac dissoluble et le tabac à mâcher. Cela inclut également les sociétés qui cultivent ou traitent les feuilles de tabac brut.

Charbon thermique : pourcentage d'entreprises du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec l'énergie provenant du charbon ou qui tirent leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique.

Sables bitumineux : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec les sables bitumineux, en particulier, la propriété de réserves et les activités de production.

Cannabis à usage récréatif : pourcentage de sociétés du fonds ou de l'indice qui ont été identifiées comme ayant des liens avec le cannabis à usage récréatif ou qui en tirent des revenus.

Contact

Services client

E-mail : investorqueries@invesco.com
etf.invesco.com

Publié par Invesco Investment Management Limited, Ground Floor, 2 Cumberland Place, Fenian Street, Dublin 2, Irlande.

Autorisé en Irlande et réglementé par la Banque Centrale d'Irlande.